



2018



BILAN D'ACTIVITÉ 2018

—

L'ÉDITO

DU CAUE AU CAUE

Depuis 40 ans, les CAUE ont su trouver leur place dans le paysage politique national et évoluer au fil de nouvelles lois qui traitent autant du patrimoine et de l'architecture que de la transition énergétique et de la biodiversité. Aujourd'hui, l'enjeu social et environnemental réinstalle encore plus fortement l'intérêt public de nos missions.

Il est certain que la position du CAUE, au carrefour de l'aménagement et de l'architecture, permet de réunir les acteurs privés, publics et associatifs pour ouvrir de nouvelles pistes de réflexion. Ainsi on ne peut plus traiter de la question du logement sans réinterroger les pratiques habituelles d'extension d'urbanisation consommatrice de sol agricole, et puisqu'il est sujet des sols agricoles, on mesure l'urgence de réconcilier le monde urbanisé avec son territoire nourricier.

Le territoire urbanisé et le territoire agricole ne communiquent plus, séparés par une frontière étanche qui les met à distance l'un de l'autre. C'est pourtant leur interaction qui produit le cadre de vie si particulier de notre département. Et dans la période de questionnement environnemental que nous traversons, il se pourrait que nous trouvions une partie de la réponse précisément sur cette frange, à la lisière d'une urbanisation qui aspire à encore plus de villégiature, derrière une frontière où le modèle agricole peine à se réinventer.

La lisière de la zone urbanisée concentre toute une série de problématiques qui dépassent les simples questions d'aménagement : le climat et l'artificialisation des sols, le modèle agricole et l'alimentation en circuit court, les déplacements et le bilan carbone sont autant d'approches qui nécessitent d'élargir le cercle des acteurs concernés et concertés. C'est un lieu d'études privilégié pour le CAUE, c'est la place idéale, au plus près des élus et des habitants pour expérimenter des travaux de sensibilisation et de médiation, et exprimer de ce fait notre identité à mi-chemin entre **A**rchitecture et **E**nvironnement.

SOMMAIRE

-

P.11 À PROPOS DU CAUE 22

- + Missions du CAUE 22
- + Centre de documentation et communication

P.16 CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

- + Aménagement des centres-bourgs
- + Bois de Plédran
- + Un équipement à l'échelle du bourg (Tréméven)
- + Aménagement du cimetière (Lanrivain)

P.34 SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

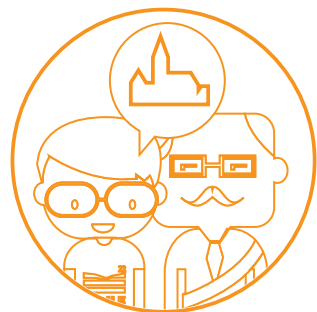
- + Vers une trame paysagère apaisée - Atelier des territoires
- + Une architecture bretonne ?
- + Parcours paysager aux Lieux Mouvants
- + Trans-rural Lab
- + Observatoire Photographique du Paysage
- + Demain j'emménage à Archibourg
- + Construction de mobilier de designer pour l'école
- + Archi à l'ouest - Le magazine de l'architecture
- + Facilha - Bien vieillir dans son logement

P.64 VIE INTERNE DU CAUE

- + L'équipe
- + Les administrateurs et l'assemblée générale
- + Les stagiaires
- + Le bilan financier

À PROPOS DU CAUE 22

—



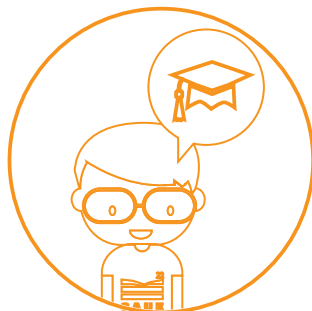
**CONSEILLER
LES COLLECTIVITÉS**



**CONSEILLER
LES PARTICULIERS**



**SENSIBILISER,
INFORMER**



**FORMER
TOUS LES PUBLICS**

NOS MISSIONS

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui leur confie des missions d'intérêt public. Le CAUE des Côtes d'Armor est créé en 1979, sous statut associatif. Il rassemble aujourd'hui les compétences d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. L'équipe est composée de 13 personnes dont 8 techniciens qui ont pour mission de conseiller, informer, sensibiliser et former tous les publics (collectivités, administrations, particuliers, scolaires...) et de 5 employés pour la part direction, administration, documentation, communication et comptabilité.

Le CAUE est à la disposition des collectivités locales et des administrations qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou de paysage. Il fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

L'ADHÉSION

Le CAUE a un statut associatif, chacun peut y adhérer. Son financement est principalement assuré par la taxe d'aménagement perçue par le Conseil Départemental. Cette taxe finance les politiques de protection des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du CAUE, en remplacement de la TDENS et de la TDCAUE.

Le montant de l'adhésion varie suivant le statut de l'adhérent : particuliers : 10 euros - associations : 25 euros - organismes : 90 euros - collectivités : chaque commune peut adhérer pour un montant annuel fixé à 0,10 euros / habitant recensé au 1^{er} janvier par l'Insee. L'adhésion peut aussi être portée par un EPCI qui cotise pour le compte de l'ensemble des communes qui la composent. Les syndicats mixtes peuvent adhérer parallèlement par cotisation de 25 euros au même titre qu'une association.

En 2018 : 310 communes adhérentes - 7 structures intercommunales (sur 8) - 78 particuliers - 10 associations.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le CAUE dispose d'un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, aménagement, urbanisme, paysage et sensibilisation scolaire. Le CAUE est abonné par ailleurs à une vingtaine de revues : Architecture d'Aujourd'hui, AMC, Le moniteur, D'A, Urbanisme, Carnets du paysage, etc.

La consultation du fonds est possible via le portail documentaire à l'adresse : <http://www.caue-docouest.com>, qui regroupe l'ensemble des catalogues des centres de documentation des CAUE de la Sarthe (79) / de Loire Atlantique (44) / du Maine et Loire (49) / de la Vendée (85) / de la Manche (50) et du Calvados (14). Le centre documentaire est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. La consultation est libre et gratuite, le prêt à l'extérieur est autorisé moyennant l'adhésion à l'association.

SITE INTERNET / RÉSEAUX SOCIAUX / MÉDIAS

Le site internet a pour objet l'information du grand public. Pour rester connecté, le CAUE 22 a une page facebook qui permet d'annoncer les prochains événements et expositions. Vous pouvez nous rejoindre sur la page « CAUE des Côtes d'Armor ». Réalisée par le CAUE, une lettre d'information électronique est adressée à près de 2000 contacts. Des articles réguliers paraissent dans la presse locale (Côtes d'Armor Magazine, Le Télégramme, Ouest-France).

→ liens utiles

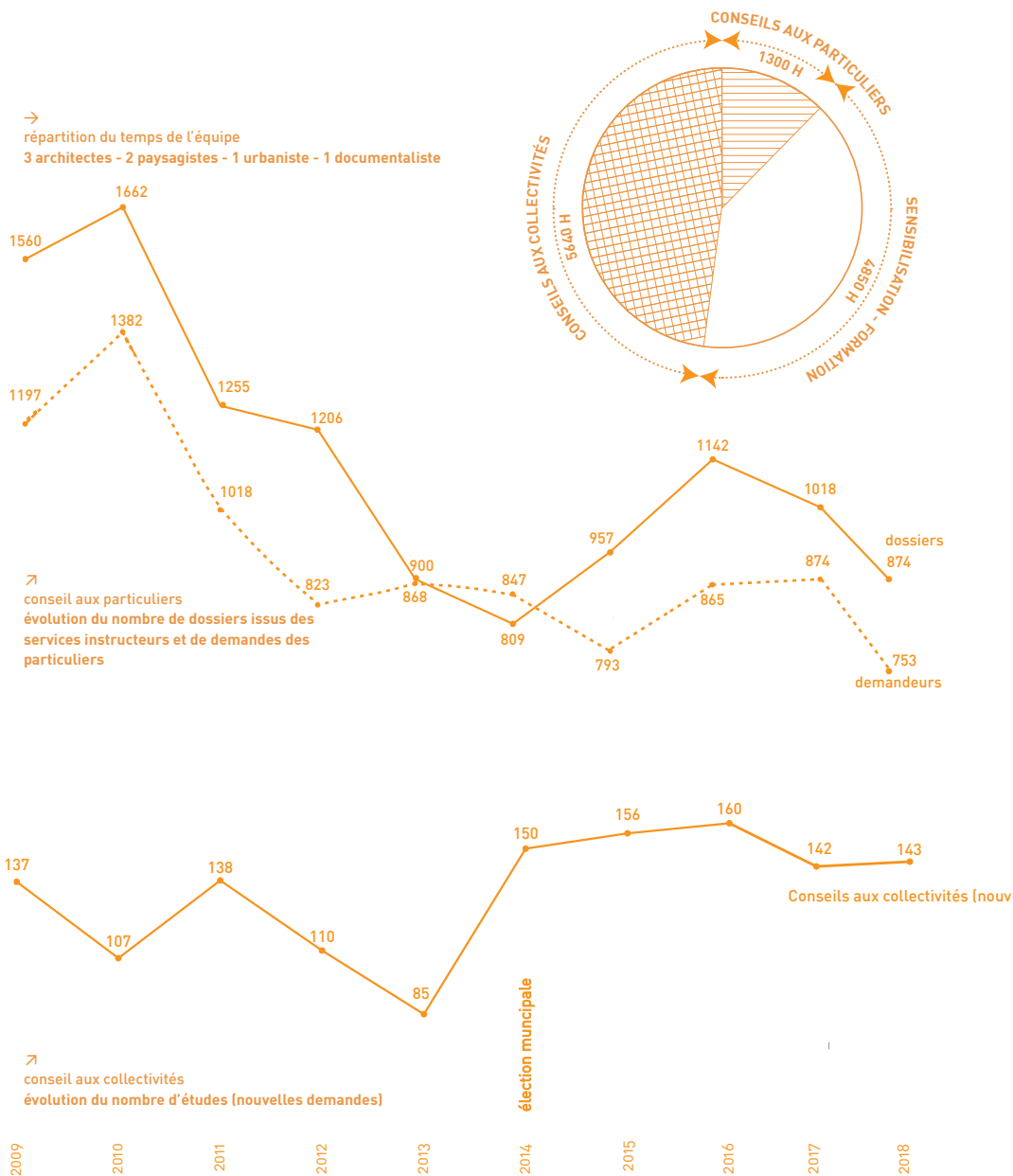
internet : www.caue22.fr

centre documentaire : <http://www.caue-docouest.com>

page facebook : [Cae des Côtes d'Armor](#)

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS, QUELQUES EXEMPLES

—



CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE accompagne les communes et intercommunalités tout au long de la définition et de la mise en œuvre de leurs projets. Il apporte un éclairage sur le territoire, ses spécificités et son fonctionnement pour ajuster les besoins et qualifier les projets. Dans tous les cas, le CAUE apporte un regard neuf, neutre et professionnel en s'adaptant aux enjeux de la collectivité. Ce suivi peut donc être ponctuel ou durer plusieurs années si besoin.

CONSEILLER LES PARTICULIERS

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Les architectes-conseillers assurent des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent idéalement, le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet, la qualité d'usage, le confort thermique, et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, en tenant compte des données réglementaires qui s'appliquent.

FORMER, INFORMER ET SENSIBILISER

Le CAUE contribue à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction et de l'aménagement.

Le CAUE a à cœur de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, amateurs, professionnels, élus, agents des collectivités et des administrations) dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il vise ainsi à développer une culture de la qualité, à stimuler débats et concertation, pour préserver et/ou améliorer notre cadre de vie.

DINAN AGGLOMÉRATION

CAULNES-Etude EPF pour le Centre Bourg-**CAULNES**-Projet d'aménagement de la rue de Broons et de la rue d'Yvignac-la-Tour-**CAULNES**-Sauvegarde de chênes remarquables au cœur d'un hameau-**CRÉHEN**-Aménagement du parc (phase 2)-**DINAN** Urbanisation de la propriété Donnio, schéma d'organisation-**DINAN**-(à la demande du Conseil départemental) Jury de concours Collège Roger Vercelet-**DINAN**-Pôle habitat jeunes «Steredenn»-**DINAN**- PLUi-**EVRRAN**-Aménagement de la cour d'école-**EVRRAN**-Etude urbaine, aménagement du port-**LANGUÉDIAS**-(à la demande de l'Aronde) Habitat coopératif-**LANVALLAY**-Lotissement à réhabiliter-**LANVAL-LAY**-Aménagement paysager de l'EHPAD-**LANVALLAY**-Aménagement de la cour-**LÉHON**-Construction de mobilier de designer pour la cour d'école-**LÉHON**-Conseils sur l'école Mosaique-**PLANCOËT**-Redynamisation du quartier des quais-**PLOUËR-SUR-RANCE**-Aménagement paysager autour de l'EHPAD-**SAINT-CAST-LE-GUILD-DO**-Présentation des travaux d'étudiants architectes-**SAINT-CAST-LE-GUILD-DO**-Aménagement végétal dans différents lieux-**SAINT-CAST-LE-GUILD-DO** (**NOTRE DAME DU GUILD-DO**)/**CRÉHEN**-Aménagement des rives de l'Arguenon-**SAINT-JUVAT**-Construction de mobilier pour la cour d'école-**SAINT-PÔTAN**-Aménagement d'un local, épicerie bar tabac et logement suite à l'acquisition d'une maison avec garage-**SAINT-PÔTAN**-Jury étude urbaine-**SAINT-PÔTAN**-Etude centre-bourg-**TRÉBÉDAN**-Aménagement de l'entrée de bourg-**YVIGNAC LA TOUR**-Etude urbaine concernant le centre-bourg.

CŒUR EMERAUDE-Suivi de la labellisation du Parc Naturel Régional.

GUINGAMP-PAIMPOL ARMOR-ARGOAT AGGLOMÉRATION

BELLE-ISLE-EN-TERRE-Fissure au porche de l'église-**BÉGARD**-(à la demande de la Préfecture) Sous-commission départementale de sécurité publique relative au projet de collège-**BÉGARD**-Aménagement paysager du camping communautaire du Donant-**BULAT PESTIVIEN**-Aménagement du bourg-**GRÂCES-GUINGAMP**-Audition concernant la construction de l'école élémentaire-**GRÂCES-GUINGAMP**-Restauration de l'intérieur de la Chapelle Saint-Jean-**GRÂCES-GUINGAMP**-Appel à candidature

concernant la démolition de la salle des fêtes et une classe-**GUINGAMP**-Jury concernant le choix d'une œuvre d'art à installer en ville - phase 2-**GUINGAMP**-Réflexion sur l'implantation et l'aspect de sanitaires publics-**GUINGAMP**-Jury d'homologation au label des petites cités de caractère-**GUINGAMP**-Réflexion sur l'ancienne maison du gardien du jardin public à proximité du Théâtre-**GUINGAMP**-Quartiers des Castors et Briend - guide pratique de rénovation-**GUINGAMP**-Quartier des Castors & Place d'Aristide (Etude sur l'archi. le paysage et l'énergie)-**GUINGAMP**-Stationnement aux abords de la Plomée-**GUINGAMP**-Réflexion sur traitement croisement rue des Pons St-Michel-**LANLEFF**-Mise en conformité du déversoir du moulin du Cirque situé sur la rivière Le Leff-**LANLOUP**-Redynamisation du bourg (reprise d'un commerce)-**LOC ENVEL**-Aménagement du cimetière suite à l'achat d'un terrain pour l'agrandir-**PAIMPOL**-Rénovation du quartier de Kernea-**PLOUZÉC**-Réalisation Eco-quartier-**PLOUMAGOAR**-Aide pour élaborer les consultations de maîtrise d'oeuvre concernant la rénovation de l'église-**PLUSQUELLEC**-Rénovation de la chapelle-**QUEMPEL-GUEZENNEC**-Aménagement de la place du bourg-**QUEMPEL-GUEZENNEC**-Aménagement au chemin de halage qui longe les berges du Trieux du port de Goas Vilinic-**QUEMPEL-GUEZENNEC**-Espace public trop minéralisé - conseils pour permettre de gommer ces excès-**SAINT-AGATHON**-Toiture de l'église-**SAINT-AGATHON**-Revitalisation du bourg.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ-BREIZH

BON REPOS SUR BLAVET-(à la demande du Conseil Départemental) Aménagement paysager de l'abbaye de Bon Repos-**BON REPOS SUR BLAVET**-(à la demande du Conseil Départemental) Comité de pilotage concernant les aménagements d'accueil du public du Domaine de Bon Repos-**KERGRIST-MOËLOU**-Aménagement d'une rue-**LANRIVAIN**-Plantation d'un verger-**LANRIVAIN**-Aménagement de la place et cimetière-**MELLIONNEC**-Aménagement du centre-bourg et intégration de nouveaux logements-**MELLIONNEC**-Suivi et accompagnement de l'atelier ENSAB, installation de l'exposition des travaux des étudiants-**PAULE**-Rénovation de la chapelle Saint-Eloi-**PLOUNÉVEZ-QUINTIN**-Aménagement de la rue Kreizker dans le cadre d'une gestion zéro phyto-**PLOUNÉVEZ-QUINTIN**-Création banc de l'amitié-**PLOUNÉVEZ-QUINTIN**-Installation d'une cabine téléphonique et des jeux pour enfants-**PLOUNÉVEZ-QUINTIN**-Visite entretien et conseil (service technique)-**PLOUNÉVEZ-QUINTIN**-Mobilier-**PLOUNÉVEZ-QUINTIN**-Place

de la poste-**PLOUNÉVEZ-QUINTIN**-Lotissement du stade -**ROSTRENEN**-Avis sur immeuble en déshérence place du marché - rue de Verdun-**ROSTRENEN**-Participation à la réflexion sur la mise en place de l'appel à projet régional - revitalisation des centres-villes.

LAMBALLE TERRE ET MER

BRÉHAND-Aménagement du centre-bourg-**DOLO**-Réaménagement d'un trottoir -**ERÉAC**-Végétalisation d'un lotissement-**ERQUY**-Aménagement Boulevard de la mer -**JUGON-LES-LACS**-Mise en place d'un cahier des charges pour la réalisation d'un plan guide de développement suite à l'Appel à projet centre-bourg-**JUGON-LES-LACS**-Aménagement paysager d'un cimetière communal de la RN 176-**LAMBALLE**-Lancement de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial-**LAMBALLE**-Parc du centre-ville-**MORIEUX**-Aménagement du centre-bourg-Planguenoual-Embellissement devant la mairie-**PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ**-Participation aux commissions «Cœur de ville» et réhabilitation du site de l'Amirauté-**PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ**-Comité de pilotage - restitution des diagnostics éco-touristique et urbanistique-**PLÉNEUF-VAL ANDRÉ**-(à la demande du Conseil départemental) Jury concernant le collège-**PLURIEN**-Jury aménagement du bourg-**POMMERET**-Lotissement communal de 38 lots dans le centre bourg-**QUESSOY**-Aménagement îlots cœur de bourg-**TRAMAIN**-Réhabilitation d'une maison dans le centre bourg.

GRAND SITE CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL-Charte paysagère et urbaine

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

BERHET-Aménagement d'un espace de convivialité en cœur de bourg-**LA ROCHE JAUDY**-Aménagement du bourg d'Hengoat-**LA ROCHE JAUDY**-Cimetière de Pommerit Jaudy-**LOGUIVY-PLOUGRAS**-Réhabilitation du cimetière de St-Ivy-**PEN-VÉANAN**-Audition des candidats concernant la réhabilitation du complexe sportif communal-**PERROS-GUIREC**-(à la demande du Conseil départemental) Jury de concours concernant la reconstruction du collège des sept îles-**PLESTIN-LES-GRÈVES**-Revitalisation du centre-ville-**PLOUARET**-CPRB-demande de subven-

tion-**PLOUARET**-Restauration du bar-restaurant avec logement à l'étage-**TRÉ-BEURDEN**-Création d'un cimetière paysager.

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

CHÂTELAUDREN-Intervention avec AMF et la Fondation du patrimoine (gare Plouëc Brélidy)-**CHÂTELAUDREN**-Aménagement de la place principale et réflexion sur bâtis-**CHÂTELAUDREN**-Aménagement de la place de la République-**CHÂTELAUDREN** -Aménagement du centre-ville-**GOUDELIN**-Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste rue d'Armor-**GOUDELIN**-Construction d'une nouvelle école-**PLERNEUF**-Projet de parc éolien-**PLOUVARA**-Projet de parc éolien-**PLUDUAL**-Réhabilitation de bâtiments religieux (transformation en appartements)-**TRÉMÉVEN**-Aide pour élaborer les consultations Maîtrise d'oeuvre et visites «salle des fêtes»-**TRÉMÉVEN**-Désordres au niveau de la charpente de l'église.

LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - BRETAGNE CENTRE

GOURAY (LE)-accueil de loisir sans hébergement - étude de faisabilité sur plusieurs sites-**GUERLÉDAN**-Projet éolien à Mûr-de-Bretagne-**HÉMONSTOIR**-Acquisition d'un bâti dans le bourg pour la réalisation d'une bibliothèque / salle de réunions-**LAURENAN**-Appel à projet «dynamisme des bourg ruraux»-**LOUDÉAC**-Etude de revitalisation urbaine-**MERDRIGNAC**-Aide à la création d'enseignes commerciales en centre-ville-**PLÉMÉT**-Aménagement du centre-bourg-**QUILLIO (LE)**-Intervention sur bâti ancien et clôtures-**SAINT-CARADEC**-Suivi du projet commerce et logement en centre bourg-**SAINT-GOUÉNO**-Aménagement du Bourg-**SAINT-MARTIN DES PRÉS**-Extension d'urbanisation-**SAINT-GOUÉNO**-Suivi de l'aménagement du bourg-**SAINT-THÉLO**-Visite en vue de la réalisation d'un aménagement (Les forges)-**TRÉVÉ**-Aménagement du bourg.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

BINIC-ETABLES-Jeux pour enfants dans le jardin de la mairie d'Étables-**FOEIL (LE)**-Projet médiathèque-espace jeunes-**FOEIL (LE)**-Rénovation et rejointement de

l'église-**FOEIL (LE)**-Projet de parc éolien **HILLION**-Groupe de travail et au copil-**HILLION**-Avis modification PLU zone 2 AU pour la réalisation du futur lotissement de l'Hôtelet-**HILLION**-Choix matériaux pour l'aménagement du bourg de Saint-René-**LANGUEUX**-Espace planté du quartier du Levant-**LANGUEUX**-Modification PLU - zones 2 AU-**LANGUEUX**-Aménagement d'un projet Vivarmor -**PLAINE-HAUTE**-Projet de parc éolien-**PLAINTEL**-Remplacement de bancs en bois aux Chaos du Gouët-**PLÉDRAN**-Aménagement de la rue des écoles-**PLÉDRAN**-Formation pour le service technique-**PLÉDRAN**-Jardin thérapeutique de l'EHPAD-**PLÉDRAN**-Réhabilitation thermique de l'EPHAD-**PLÉDRAN**-Aménagement du bois-**PLOUFRAGAN**-Jury de concours concernant la construction d'un auditorium-**PLOURHAN**-Revitalisation du bourg-**PLOURHAN**-Appel à projet état/région **QUINTIN**-Lotissement du château d'eau - stratégie d'aménagement des espaces verts-**SAINT-BRIEUC**-(à la demande de Terre & Baie Habitat) Jury concernant un foyer d'hébergement avenue du Havre-**SAINT-BRIEUC**-Désignation d'un maître d'œuvre pour la réalisation de l'aménagement du pied de cathédrale et de la place de Grille-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande de la Préfecture) Aide à l'organisation d'une rencontre avec le Préfet à la Villa Carmélie sur l'Architecture, l'Urbanisme et l'Environnement-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande du Conseil départemental) Projet d'extension de l'IUT-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande de Saint-Brieuc Armor Agglomération) Rencontre Comité Partenarial rénovation-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande du centre hospitalier) Jury de concours pour la construction de 98 lits d'EHPAD-**SAINT-BRIEUC**-Jury de concours concernant le stade Fred Aubert-**SAINT-BRIEUC**-Logement d'urgence EMMAUS (le 115)-**SAINT-BRIEUC**-Jury de concours concernant l'école Croix-Rouge-**SAINT-BRIEUC**-Comité de pilotage de l'OPAH renouvellement urbain du centre-ville-**SAINT-BRIEUC**-(à la demande du SGPU) Evolution du campus Mazier-**SAINT-BRIEUC**-ANRU II-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande de la DDEC) Aménagement d'espace d'enseignement-**SAINT-BRIEUC**-Evolution des locaux à la MJC du Plateau-**SAINT-BRIEUC**-Accompagnement projet d'agriculture urbaine-**SAINT-BRIEUC**-action Cœur de ville-**SAINT-BRIEUC**-Accompagnement des étudiants du DSA de l'Ecole d'Architecture de Marne la Vallée-**SAINT-BRIEUC**-Tertre Marie Dondaine-**SAINT-BRIEUC**-Extension d'urbanisation aux villages-**SAINT-BRIEUC**-Concertation avec les habitants MAeB/CAUE-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande de Terre et Baie Habitat) Concours habitat résidence à Cesson-**SAINT-BRIEUC**-Suivi du Plan guide Chervet/Chapuis-**SAINT-CARREUC**-Aménagement d'une parcelle en

centre-bourg-**SAINT-DONAN**-Projet de parc éolien-**TRÉGUEUX**-Réflexions sur les espaces verts - revoir les aménagements pour l'entretien-**TRÉGUEUX**-Réaménagement d'un centre commercial en centre-ville.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION-PLH

PAYS DE SAINT-BRIEUC-Participation au SCOT-Aménagement de haltes et de services sur le GR 34 (entre St-Brieuc et les caps d'Erquy)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE

BEAUSSAIS-SUR-MER-Reconversion d'un bâtiment en restaurant à Plessix-Balisson-**BAUSSAIS-SUR-MER**-Suivi éco-quartier (Plessix-Balisson)-**LANCIEUX**-Révision du PLU.

PONTIVY COMMUNAUTÉ

SAINT-CONNEC-Projet éolien-**SAINT-CONNEC**-Aménagement du cœur de bourg.

CÔTES D'ARMOR

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET DDTM-Atlas des paysages-(A la demande du Conseil départemental) Participation comité de pilotage PDH.



CÔTES D'ARMOR / 2016-2018

AMÉNAGEMENT DES CENTRES-BOURGS

Depuis deux ans, l'État, La Région, l'Établissement Public Foncier, et la Banque des Territoires de Bretagne ont mis en place un dispositif partenarial pour soutenir des démarches globales en faveur du dynamisme des centres-villes et bourgs. Il s'agit de faciliter et de rendre visible la réussite de projets démontrant que de nouveaux modèles de développement globaux et intégrés de nos territoires sont possibles.

Le CAUE a été un acteur légitime au côté des collectivités locales, quelles que soient leur taille, pour les aider à structurer leurs projets, les accompagner avec pédagogie dans la conception et la mise en œuvre de projets innovants et respectueux des enjeux sociaux, urbains et environnementaux à venir. Ainsi, en 2018, Les communes d'Évran, Hillion, Plourhan, Plumaugat, Trébeurden, Dinan, Loudéac, Paimpol ont bénéficié de l'accompagnement du CAUE et ont eu la satisfaction d'être retenues à l'appel à projet régional. En 2019, la commune du Hinglé est également accompagnée pour mettre en œuvre l'étude stratégique pour laquelle elle a été également lauréate.



PLÉDRAN / 2016-2018

BOIS DE PLÉDRAN

-

Suite à une demande de la commune de Plédran et suite à un diagnostic urbain des espaces publics réalisés par le CAUE. Une présentation est faite au conseil municipal concernant la gestion des espaces publics. Après avoir identifié les priorités avec Michel Fraval, directeur des services techniques, un projet expérimental sur le bois de Plédran a été la première démarche lancée. Un atelier de montage des mobiliers a été réalisé avec les techniciens des services techniques :

- Essais, optimisations
- Travail sur l'ergonomie et test en EHPAD
- Réalisé en régie communale
- Avec les artisans locaux
- En bois de pays
- Sans fondation béton
- Réparable facilement si problème (L'obsolescence)



TRÉMÉVEN / 2016-2019

UN ÉQUIPEMENT À L'ÉCHELLE DU BOURG

La commune de Trémeven, 350 habitants, sollicite le CAUE sur la possibilité de rénovation de sa salle des fêtes aujourd'hui insalubre et pose la question de la réhabilitation de son ancienne école alors utilisée comme local associatif. L'accompagnement du CAUE a consisté à clarifier les besoins de cette commune rurale (avoir un équipement à l'échelle du bourg, mettre en valeur le patrimoine de l'ancienne école) et les demandes des associations. Un terrain à bâtir situé à proximité immédiate de l'ancienne école a permis d'élargir la réflexion : ce terrain et cette ancienne école devront être un lieu d'usage devant faire le lien entre le lotissement en entrée de bourg et la place du village. Les visites organisées par le CAUE et la consultation ont aidés la commune à retenir une équipe d'architectes (agence BRA + FOLK paysage) dont le parti pris est celui de dénuder l'ancienne école pour révéler le caractère essentiel de son patrimoine, de construire à côté une salle associative répondant parfaitement au programme établi et de créer des espaces ouverts au public de part et d'autres permettant de faire le lien attendu.

A travers cette solution retenue, le CAUE veut soutenir l'hypothèse suivante : l'enveloppe du bâti existant et le coût de sa rénovation sont bien souvent des contraintes allant à l'encontre de la qualité des espaces à créer et de la mise en valeur du patrimoine (extension maladroite, modification des façades...)



LANRIVAIN / 2016-2018

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

L'usage de produits phytosanitaires est aujourd'hui banni des espaces publics*. Cependant, il existe encore la possibilité de traiter chimiquement les espaces que la collectivité peut clôturer le temps du traitement tels que les cimetières. De plus en plus d'élus et de techniciens, conscients des méfaits de l'utilisation de ces produits, décident de bannir entièrement l'emploi des produits phytosanitaires... mais que faire lorsque les herbes folles ponctuent les allées et les abords des tombes ? Ne plus traiter peut parfois être perçu comme une négligence ou un manque de respect vis-à-vis des morts et de leurs familles, comment rendre l'espace digne de sa fonction en évitant les produits chimiques ? Faut-il continuer à désherber, mais manuellement ou thermiquement et rendre le travail des techniciens en charge de l'entretien plus lourd et pénible, surtout dans les petites communes où la personne est souvent seule pour ce travail ?

Lanrivain, commune du Centre-Bretagne, s'est lancée dans un chantier expérimental. Les élus, accompagnés par le CAUE, décide de réaménager le cimetière pour pallier à toutes ces questions. Les priorités étaient de créer un lieu paisible favorisant le recueillement, et dont l'entretien serait aisé. Aussi, un chemin creux arboré est créé pour accéder à la parcelle. Les allées sont engazonnées. Sur le talus, des charmes ont été plantés, à leurs pieds, le paillage généreux protège les racines du gel, de la sécheresse et des adventices, tout en amendant la terre. Sur les flancs du talus, une variété de genêt couvre-sol retient la terre. À l'intérieur de la parcelle, les « pièces » sont délimitées par des haies de charmille. Dans le jardin du souvenir, un magnolia adoucit l'angle aigu de la perspective avec l'église. Enfin, dans l'ancien cimetière, des buis et des parterres fleuris encadrent les allées.

Les élus et les habitants, très engagés dans ce projet, se sont attelés à la plantation des arbres et végétaux lors de chantiers participatifs.

* cette interdiction est étendue aux particuliers depuis le 1er janvier 2019

SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

—



EXPOSITION AU CAUE ET AU CIA

VERS UNE TRAME PAYSAGÈRE APAISÉE

La démarche de l'Atelier des territoires permet un travail en mode projet sur le terrain pour repenser et réaménager un territoire. L'agglomération de Saint-Brieuc a bénéficié de ce dispositif proposé par l'Etat et animé par l'agence Taktyk à l'issue d'un appel à projets national de fin 2015 à 2017.

Il s'agit dans le contexte du territoire de l'agglomération de Saint-Brieuc de construire collectivement, avec élus, représentants de l'Etat, et professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, une vision commune de la géographie si particulière de l'agglomération briochine aujourd'hui élargie à la nouvelle intercommunalité qui reste un territoire trop peu valorisé, peu visible, peu lisible malgré la diversité de ses paysages. Le constat collectif est fait que ce manque de lisibilité est la conséquence d'aménagements successifs ayant peu pris en compte la géographie du territoire.

Ville de passage, Saint Brieuc doit devenir un lieu d'interface entre deux horizons : l'Armor et le grand paysage de la baie ; l'Argoat et le cœur de la Bretagne.

Du nord au sud, le territoire est traversé par cinq corridors (3 vallées / 2 infrastructures) :

- la rivière du Gouët (sang en breton), qui prend sa source sur les cimes de Kerchouan pour se jeter dans la baie
- le Gouëdic
- l'Urne
- une route départementale (D700) qui mène jusqu'à Loudéac et au centre Bretagne.
- une ancienne voie ferrée (ligne Saint-Brieuc / Pontivy / Auray).

Comment ces éléments peuvent-ils être envisagés comme des ressources capables de valoriser et ancrer ce territoire dans la nouvelle agglomération ?

L'objectif de l'atelier est d'anticiper les effets de coupures physiques et visuelles, de protéger les paysages « ressources » naturels, culturels ou productifs, afin d'éviter la construction d'un territoire de l'entre deux, diffus qui « n'est ni tout à fait la ville, ni tout à fait la campagne »*.

* Sébastien Marot, *l'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Éditions de La Villette, 2010



EXPOSITION

UNE ARCHITECTURE BRETONNE ?

À travers un ensemble de projets emblématiques, l'exposition, réalisée par la Maison de l'Architecture et des Espaces de Bretagne, montre l'évolution de la production architecturale, les mécanismes historiques et politiques, économiques et sociétaux actifs depuis les années 80 en Bretagne.

Comment les acteurs de « l'acte de construire » influent-ils sur la production architecturale, urbaine et paysagère d'un territoire ? Quel rôle et quelle place l'architecte tient-il au sein de cette chaîne de production ?



EXPOSITION

PARCOURS PAYSAGER AUX LIEUX MOUVANTS

Le Parcours paysager présente des aménagements d'espaces publics réalisés dans le département des Côtes d'Armor ces dernières années. Menées en régie ou par le biais d'un cabinet d'études, ces réalisations présentent toutes des éléments intéressants permettant de mieux concevoir les aménagements.

Créé en 2013 par le CAUE, il a été réactualisé de nouvelles réalisations dans le cadre de sa présentation au festival des Lieux mouvants à Lanrivain. C'est ainsi que les aménagements des centres-bourgs des communes de Trémargat et de Saint-Juvat (photo ci-contre) et le jardin de petits fruits en entrée de bourg et l'ossuaire de Runan ont été capitalisés dans le parcours paysager. L'ensemble est consultable sur une carte interactive sur le site internet du CAUE (www.caue22.fr/parcours-paysager/).



FORMATION - 29 MARS 2018

AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ESPACES PUBLICS DANS LES COMMUNES PATRIMONIALES

L'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne, les Petites Cités de Caractère® de Bretagne et les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne auxquelles adhèrent 85 communes labellisées sont toutes engagées dans des politiques de protection, de conservation, de valorisation et d'animation de leur patrimoine bâti et participent pleinement aux projets de développement des territoires et au maillage de la Bretagne.

Ces trois associations se sont engagées dans une réflexion collective en faveur d'une meilleure mise en tourisme des patrimoines de Bretagne à destination des visiteurs, mais aussi, en lien avec la question majeure de la revitalisation des centres-villes et centres bourgs, à destination des habitants qui sont les premiers ambassadeurs des territoires.

C'est dans ce cadre qu'une journée de formation et de sensibilisation a été organisée avec le CAUE le 29 mars 2018 sur le thème de l'aménagement des espaces publics dans les communes patrimoniales avec la participation des ABF et du CESER.



ATELIER D'ARCHITECTURE

TRANS-RURAL LAB

PROJETER DE NOUVEAUX USAGES POUR DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN DÉSHÉRENCE

La plate-forme d'enseignement Trans-Rural Lab créée en 2015 à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine est la poursuite d'une expérience pédagogique expérimentale « Hyper-situations Agroalimentaire » mise en place initialement par Mathieu Le Barzic, Eric Hardy et Catherine Rannou à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne en 2012.

En 2014, la mairie de Caulnes met à disposition de Trans-Rural Lab une exploitation agricole en cessation d'activité - la Ville Gate - dans l'idée de réhabiliter le site de façon expérimentale.

Depuis octobre 2015, des étudiants de plusieurs écoles d'architecture y ont séjourné, accueillis et reçus par la municipalité et les habitants et accompagnés par le CAUE. En 2018, un nouveau groupe d'étudiants en architecture de l'ENSA Paris Val de Seine séjourne à la Ville Gate. L'objet de leur venue est l'élaboration d'un programme complet cherchant à revaloriser le lieu. Celui-ci vise à transformer l'ancienne exploitation agricole en un lieu de rencontres, d'échanges et d'expérimentations.

Ces ateliers sont l'occasion de mener des chantiers participatifs avec les étudiants. Après la terre crue en 2017, les étudiants ont pu s'essayer cette année à la peinture à base de farine et de pigments encadrés par l'artiste peintre et sculpteur Nicolas Guéguen.



SENSIBILISATION

**OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE
DU PAYSAGE**

-

Le CAUE est en charge de l'Observatoire photographique du paysage des Côtes d'Armor depuis 1995. Les 3 premières campagnes avaient été réalisées par l'artiste photographe Thibaut Cuisset, la troisième année, Max Grammare alors architecte au CAUE avait été formé par le photographe et le CAUE avait fait l'acquisition de la chambre photographique de ce dernier. Afin de se rapprocher le plus possible de la qualité des photos de Thibaut Cuisset, il avait été convenu que celui-ci s'occupe du développement. Ce fonctionnement a permis au CAUE de bénéficier du suivi de l'artiste jusqu'à son décès en janvier 2017. Il nous a alors semblé nécessaire de passer au numérique, d'autant plus que Thibaut Cuisset nous l'avait conseillé. Une subvention versée par la DREAL Bretagne nous a permis d'acquérir un appareil photographique numérique.

Le passage de l'argentique au numérique a cependant un inconvénient : certaines prises de vues nécessitent de décentrer l'objectif, un traitement informatique sur les photos sera nécessaire pour redresser les perspectives. En outre, la couleur étant une composante aussi importante que le cadrage dans le travail de Thibaut Cuisset, il nous semble également nécessaire d'être accompagné par un prestataire qualifié, Sten Léna, pour la retouche des images et le suivi artistique de l'Observatoire.



SENSIBILISATION

DEMAIN J'EMMÉNAGE À ARCHIBOURG

ATELIER DE SENSIBILISATION À L'AMÉNAGEMENT DURABLE

Le CAUE propose aux enseignants un outil pédagogique pour aborder les principes fondamentaux du développement durable de notre territoire local et donner aux enfants les clés pour agir à long terme sur la qualité de leur cadre de vie.

« Archibourg » a été développé pour permettre aux élèves d'appréhender simplement des notions complexes et transversales en se mettant en situation active de projet dans un contexte adapté à l'échelle costarmoricaïne.

Il s'agit pour eux d'organiser dans de bonnes conditions l'accueil de nouvelles familles dans une petite commune en tenant compte de tous les éléments de contexte fournis. Les élèves doivent ainsi trouver où et comment installer ces nouveaux arrivants dans une maquette du bourg intégrant le bâti et son environnement naturel. Ils doivent à la fois concevoir et insérer des logements adaptés aux usages et attentes variés de ces nouveaux habitants tout en assurant un développement respectueux de l'environnement communal.

Les supports mis à disposition offrent une base d'atelier et permettent de nombreuses ouvertures possibles en rapport avec le programme et les domaines de compétences attendus.

A ce jour, ce sont 21 classes d'écoles et de collèges qui ont utilisé Archibourg soit un peu plus de 500 élèves.



SENSIBILISATION SCOLAIRE / LÉHON

CONSTRUCTION DE MOBILIER DE DESIGNER POUR L'ÉCOLE

Lors d'un conseil d'élèves de l'école Mosaïque de Léhon, les délégués de classe émettent le souhait de compléter le mobilier extérieur déjà existant dans la cour de récréation. L'idée est alors présentée lors du Conseil d'école et recueille l'assentiment de l'ensemble de la communauté éducative, les parents d'élèves et les élus.

Après avoir travaillé sur la notion d'échelle et produit des maquettes de l'école et du mobilier avec le CAUE, il est décidé de partir des plans du designer Enzo Mari pour construire des tables et des chaises mais aussi une chaise cabane géante, une table cheval, une chaise bac à sable, un banc de repos et une chaise lama.

A la mi-juin, une palette de planches en pin douglas est mise à disposition des élèves. Toutes les classes se sont ainsi mises à la menuiserie, de l'assemblage au vissage. ont très vite pris leur place dans la cour de récréation. En plus d'avoir permis aux élèves d'aborder la construction, le design, le dessin, la géométrie et la motricité, ces étonnants meubles en bois participent quotidiennement à développer l'imaginaire des enfants et à embellir leur cadre de vie.



VIDÉOS

ARCHI À L'OUEST

LE MAGAZINE DE L'ARCHITECTURE

-

Les trois CAUE bretons (22, 29, 56) s'associent pour la production d'une émission mensuelle « Archi à l'ouest », diffusée sur Tebesud et Tébéo et disponible en streaming sur les sites internet des CAUE bretons. Le CAUE des Côtes d'Armor est cette année à l'initiative des émissions suivantes :

- Evolution du centre-bourg de Mellionec. La commune envisage la construction de nouveaux équipements et de logements supplémentaires. Un atelier de l'Ecole d'Architecture de Bretagne y est organisé, l'émission présente les différentes propositions des étudiants.
- Aménagement d'espaces publics de communes costarmoricaines en zéro phyto : le centre-bourg de Plounévez-Quintin, le centre-bourg de Saint-Juvat et le cimetière de Binic.
- Le collège Simone Veil à Lamballe réalisé par l'agence autrichienne Dietrich-Unterttrifaller en collaboration avec l'agence d'architecture Colas Durand.
- Rénovation de maisons. Cette émission présente : - la rénovation et extension d'une maison pavillonnaire à Plérin par l'architecte Guillaume Agouf ; - la rénovation d'une longère avec de la paille à Saint-Glen.

Ces vidéos sont toutes consultables sur le site de l'émission Archi à l'Ouest et sur le site du CAUE (www.caue22.fr → onglet vidéos).



EXPOSITION

FACILHA

BIEN VIEILLIR DANS SON LOGEMENT

-

Chacun aspire au bien-être et au confort pour bien vivre chez soi le plus longtemps possible.

L'exposition, imaginée par le CAUE des Côtes d'Armor, fait découvrir le parcours positif d'hommes et de femmes, séniors et pré-séniors qui témoignent des circonstances et des décisions qu'ils ont pris au cours de leur vie pour améliorer la qualité de leur habitat. Leurs témoignages permettent de présenter un panel de dispositifs qu'ils ont pu solliciter pour aboutir à leurs projets.

L'exposition est itinérante et circulera sur l'ensemble du territoire départemental. Accueillie par Saint-Brieuc Armor Agglomération pour sa première itinérance, les pavillons d'exposition sont installés dans le Parc des Promenades jusqu'au 2 novembre et s'accompagne de trois semaines d'animations et d'ateliers.

SENSIBILISATION SCOLAIRE

ECLIS-Jury OPRP Ouvrier-ère Professionnel-le en Restaurant du Patrimoine - **ECLIS**-Jury OPEC Ouvrier-ère Professionnel-le en Ecoconstruction-**GRETA**-Intervention et visite de l'exposition «L'architecture bretonne»-**ÉCOLE PUBLIQUE DE PLÉDRAN**-Visite de l'exposition Vers une trame paysagère apaisée-**LYCÉE SAINT-ILAN**-Fabrication mobiliers 1ère BTS-**LYCÉE SAINT-ILAN**-Intervention dans le cadre d'une formation pour les techniciens des espaces verts des collectivités territoriales de Bretagne-**LYCÉE SAINT-ILAN**-Participation au jury BTSA-**LYCÉE SAINT-ILAN**-Intervention pour les étudiants Bac technologique STAV-**COLLÈGE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX**-Intervention «Le jeu éducatif sur l'urbanisme et l'occupation des milieux par l'Homme»-**DDEC**-Réflexions autour de l'aménagement d'espace d'enseignement-**DAAC**-Rencontre avec le référent développement durable DAAC-**ARCHIBOURG**-Collège Racine à Saint-Brieuc, école publique de Plédran, école publique de Planguenoual, Collège Léquer à Plérin-**PROJETS DRAC**-Projet «Evolution» au collège Racine à Saint-Brieuc avec Géraldine Bourdic, architecte de l'agence «Explorarchi», Marynn Gallerne - Projet «La ville met ses habits d'hiver» au lycée Bienvenue à Loudéac avec Pascal Ruffault-**EVRAN**-Aménagement cour d'école-**LANVALLAY**-Aménagement de la cour-**SAINT-JUVAT**-Mobiliers pour l'école-**PLOUNÉVEZ-QUINTIN**-Création du banc de l'amitié-**LÉHON**-Construction de mobilier de designer pour la cour d'école.

AUTRES INTERVENTIONS

PATRIMOINES DE BRETAGNE/CAUE-Aménagement des espaces publics-**LCBC**-Patrimoine bâti lié aux Toiles-**SAINT-JUVAT**-Lecture du bâti ancien aux journées du Patrimoine-**SAINT-BRIEUC**-Alternatives aux Pesticides du 20 au 30 mars 2018-**CPRB**-Participation aux CA et AG.



ATELIERS DE CRÉATION DE MOBILIER

FAIS-LE-TOI-MÊME !

Dans le cadre des journées nationales de l'architecture, le CAUE a proposé une journée d'atelier, le samedi 15 décembre, ouverte à tous où les participants ont pu construire la chaise « Sedia » pour enfant ou le banc « Sedia » pour enfant du designer italien Enzo Mari.



EXPOSITION

LANGUEUX EN DEVENIR

Des étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette ont posé leurs regards sur Langueux. La question du devenir des territoires occupe une place centrale dans un contexte d'urbanisation croissante où la qualité des cadres de vie est essentielle. L'exposition des travaux des étudiants a été présentée à la médiathèque de Langueux.



SENSIBILISATION SCOLAIRE

ÉVOLUTION

Le projet «évolution» a été conduit toute l'année scolaire 2017-2018 par deux classes de 3e du collège Racine de Saint-Brieuc. Avec leur professeure d'arts plastiques, Ourida Dif, les élèves ont été invités à poser un regard sur leur collège.

Ils ont été accompagnés par Geraldine Bourdic, architecte de l'agence «Explorarchi», Marynn Gallerne, photographe, et le CAUE pour développer une conscience urbaine et architecturale, comprendre un lieu, observer ce que l'on ne voit plus.



SENSIBILISATION SCOLAIRE

LA VILLE MET SES HABITS D'HIVER

Comment élaborer un « habit d'hiver » pour des constructions mal isolées thermiquement? Comment imaginer un vêtement qui habille la ville autrement une partie de l'année ?

C'est ce qu'a souhaité aborder Pascal Ruffault, architecte en collaboration étroite avec Loïc Roizil, professeur, avec les élèves du lycée Fulgence Bienvenüe de Loudéac lors d'un projet d'éducation artistique et culturelle soutenu par la DRAC et accompagné par le CAUE.



VISITE
**PATRIMOINE BÂTI LIÉ
AUX TOILES**

Le CAUE a organisé une journée de visites destinée aux services de Lou-déac Communauté Bretagne Centre. Il s'agissait de s'intéresser au patrimoine architectural lié au tissage du lin autour de Saint-Thélo.



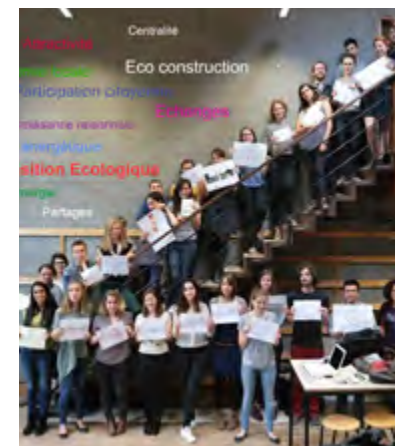
FORMATION
**ENTRETIEN ET TAILLE
DES ARBRES**

Les services techniques de la commune de Plédran ont bénéficié au mois de mars d'une formation autour de l'entretien et de la taille des arbres organisée par le CAUE et la DDTM.



SENSIBILISATION
**LES CAFÉS DE
L'ARCHITECTURE**

En partenariat avec la Passerelle, la Maison de l'architecture de Bretagne et le CAUE, un groupe d'architectes costarmoricains organise les cafés dans le but de promouvoir l'architecture locale et contemporaine auprès du grand public. En 2018, les cafés de l'architecture ont traité des thèmes suivants : Habitat contemporain et patrimoine ; Rêver sa ville ; Les matériaux du patrimoine ; Petite enfance & espace jeux.



SENSIBILISATION
**PARTENARIAT
ENSAB-CAUE-DDTM 22**

Depuis quelques années, le CAUE, en partenariat avec la DDTM 22, s'est engagé à accompagner les ateliers de plusieurs Ecoles nationales supérieures d'architecture. Le CAUE met ainsi en relation élus, enseignants et étudiants pour proposer des réponses aux problématiques de notre territoire. Cette année, ce sont les communes de Mellionnec, de Lanrivain et Tréveneuc qui ont bénéficié de ces ateliers.

LA VIE INTERNE DU CAUE 22

—

L'ÉQUIPE

Équipe administration

Christophe Gauffeny / directeur-architecte

Sylvie Le Guennic / agent comptable (nommée par le Préfet)

Brigitte Calvez / secrétaire

Nathalie Sébille-Raffray / secrétaire

Équipe technique

Claude Chérel-Giraud / architecte

Bernard Bélorgey / architecte

Claude Thimel / architecte, parti à la retraite en juillet 2018

Benoît Moreira / architecte

Valérie Vidélo / architecte

Emilie Le Jallé / urbaniste

François de Lavenne / urbaniste (mis à disposition de l'association Coeur
Emeraude pour le PNR Rance-Côte d'Emeraude)

Isabelle Hervio / paysagiste

Didier Pidoux / paysagiste

Documentation et communication

Sophie Riguel / documentaliste - chargée de communication

→ De gauche à droite

**Benoît Moreira / Nathalie Sébille-Raffray / Brigitte Calvez / Christophe Gauffeny
/ Sophie Riguel / Isabelle Hervio / Bernard Bélorgey / Emilie Le Jallé / Didier
Pidoux / Valérie Vidélo / Claude Chérel-Giraud / François de Lavenne**

ACCUEIL DU PUBLIC STAGIAIRES, ASSOCIATIONS ...

Stagiaires et Service Civique de janvier à décembre 2018

Arnaud Violette / Licence professionnelle gestion de patrimoine végétal urbain
 Béasse Quentin / stage d'observation de 3^e
 Bizikashvili Torniké / stage d'observation de 3^e
 Breton-Goualan Eulalie / stage d'observation de 3^e
 Daniel Léa / stage d'observation de 3^e
 De Chouly de Lenclave Hadrien / stage d'observation de 3^e
 Dumond Rémi / stage d'observation de 3^e
 Duquesne Swann / stage d'observation de 3^e
 Fassy Simon / stage d'observation de 3^e
 Favrot Anne-Claire / 5^e année Ecole d'Architecture de Nantes
 Fonteneau Camille / stage d'observation de 3^e
 Hamon Flavia / 1^{ère} Bac pro
 Hellmann Thibaut / 4^e année Ecole d'Architecture de Bretagne
 Hocquet Johann / stage d'observation de 3^e
 Jaglin-Coutard Anouk / stage d'observation de 3^e
 Job Julien / Stage Pôle emploi
 Launay Glen / stage d'observation de 3^e
 Le Garrec Elouan / stage d'observation de 3^e
 Miossec Romane / stage d'observation de 3^e
 Moisan Yunal / stage d'observation de 3^e
 Oudry Vincent / Afp
 Pellé Clara / stage d'observation de 3^e
 Saïdi Fatma / Master Aménagement
 Sherpa Lisa / Géoarchitecture de Brest
 Taffin Emma / stage d'observation de 2nde

Locaux

Le CAUE met à disposition son rez-de-chaussée au public (étudiants, élus, formateurs, association ..) qui souhaiteraient se réunir, travailler, exposer... Cette année, les locaux ont accueilli régulièrement l'association Bruded. Le CAUE organise plusieurs fois par an des expositions qu'il est possible de venir consulter du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trois représentants de l'État

BESSIN Pierre / directeur Départemental des Territoires et de la Mer

LEFORT Denis / architecte des Bâtiments de France

KOSZYK Philippe / inspecteur d'Académie

Six représentants des collectivités locales

DESBOIS Michel / conseiller Départemental du canton de Plancoët

GORÉ-CHAPEL Isabelle / conseillère Départementale du canton de Broons

MORIN Yannick / conseiller Départemental du canton de Pléneuf-Val-André

MÉHEUST Véronique / conseillère Départementale du canton de Lanvallay

HAMÉON Monique / conseillère Départementale du canton de Plénée-Jugon

NICOLAS Isabelle / conseillère Départementale du canton de Tréguier

Quatre représentants des professions concernées

LENNON Marie / architecte du patrimoine

LE BARZIC Mathieu / Architecte ENSAI, représentant l'Ordre des Architectes, région Bretagne

DZIKOWSKI François / représentant de la Chambre Départementale des Géomètres-Experts Fonciers

ROBERT Benoît / architecte DPLG

Deux personnes qualifiées

BOUGUET Fabienne / juriste conseil à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement

LASTERRE Charline / directrice de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat

Six membres élus au scrutin secret par l'Assemblée générale

DESDOIGTS Jacky / adjoint à l'urbanisme à la mairie de Saint-Brieuc

BÉOUT Pierre / architecte ENSAIS

GRAMMARE Max / délégué départemental adjoint de la Fondation du Patrimoine

MADEC Jean-François / architecte DPLG

QUÉAU Hervé / professeur d'Arts plastiques et de Génie Civil, lycée Freyssinet à Saint-Brieuc

SAMICA Olivier / paysagiste

Un représentant élu par l'ensemble du personnel de l'association

PIDOUX Didier / paysagiste conseiller du CAUE

BILAN FINANCIER

DÉPENSES 1 017 132

achats	17 995
services extérieurs	76 004
autres services extérieurs	51 252
impôts / taxes / versements	75 519
charges de personnel	791 722
charges exceptionnelles	2 640

Matériel industriel	0
Matériel informatique	469
Ouvrages de bibliothèque	1 435
Mobilier	96

RECETTES 1 035 136

taxe aménagement	950 000
cotisations-communes	58 270
autres cotisations	1 120
recettes en atténuation de charges	10 745
produits financiers	3 143
cession d'actif corporel	1 890
recettes exceptionnelles	9548
opération FLTM	420

Direction de la publication : CAUE 22

Textes : CAUE 22

Illustration de couverture : CAUE 22

Maquette et graphisme : CAUE 22

© CAUE des Côtes d'Armor, 2019

CAUE 22 - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor

29 avenue des Promenades, 22000 Saint-Brieuc

tél. 02 96 61 51 97 - www.caue22.fr

CAUE22

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement des Côtes d'Armor
29 avenue des promenades
22 000 Saint-Brieuc
tél : 02 96 61 51 97
mail : caue22@wanadoo.fr

<http://www.caue22.fr>